



Assemblée générale

Distr. générale
17 avril 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Points 140 et 156 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit ouvert pour 2006/07	42 619 400
Dépenses pour 2006/07	41 702 600
Crédit ouvert pour 2007/08	44 321 600
Montant estimatif des dépenses engagées en 2007/08 ^a	46 075 800
Montant estimatif du solde inutilisé en 2007/08 ^a	(3 227 900)
Projet de budget du Secrétaire général pour 2008/09	45 728 400
Recommandation du Comité consultatif pour 2008/09	45 698 200

^a Prévisions au 31 mars 2008 (voir annexe I).



I. Introduction

1. **Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires recommande d'approuver le projet de budget du Secrétaire général concernant la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/62/679), sous réserve des observations formulées plus loin au paragraphe 28.**

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix, le Comité consultatif présentera ses vues et formulera des recommandations sur plusieurs questions qui intéressent toutes les opérations. Les paragraphes qui suivent ne portent donc que sur les ressources de la MINURSO et les autres questions qui la concernent directement.

3. Les documents que le Comité consultatif a examinés et ceux sur lesquels il s'est fondé pour examiner le financement de la Mission sont énumérés à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

4. Dans sa résolution 60/280, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir pour inscription au compte spécial de la MINURSO, au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007, un crédit d'un montant brut de 42 619 400 dollars (montant net : 40 113 000 dollars) pour le fonctionnement de la Mission. Le montant intégral de ce crédit a été mis en recouvrement auprès des États Membres. Les dépenses relatives de l'exercice considéré se sont élevées à un montant brut de 41 702 600 dollars (montant net : 39 841 900 dollars).

5. Le solde inutilisé, d'un montant brut de 916 800 dollars (montant net : 571 100 dollars) représente donc, en chiffres bruts, 2,2 % de la totalité du crédit ouvert (A/62/611, sect. III.A). **Le Comité consultatif relève toutefois des écarts importants entre les dépenses budgétaires approuvées et les dépenses effectives qui ont été effectuées au titre de l'exécution du budget dans son ensemble.**

6. Le solde inutilisé de la MINURSO est le résultat net d'une diminution des dépenses d'un montant brut de 3 521 200 dollars, contrebalancé par un dépassement de dépenses d'un montant brut de 2 604 400 dollars (A/62/611, sect. III.A). Le solde inutilisé est imputable, notamment, aux éléments ci-après : les taux de vacance de postes ont été supérieurs à ceux qui avaient été prévus dans le budget au titre des conseillers militaires et du personnel civil; et le nombre d'heures de vol a été inférieur aux prévisions. Les économies ont été en partie contrebalancées par l'augmentation des dépenses au titre des installations et infrastructures par suite de la mise en œuvre des projets de renforcement de la sécurité, des dépenses pour la remise en état de deux pistes/aérodromes à Mahbas et Awsard, au Sahara occidental, des dépenses liées au financement de l'équipe de travail pour les achats constituée par le Bureau des services de contrôle interne et des pertes de change tenant aux fluctuations des taux de change. Une analyse plus approfondie des écarts enregistrés pour l'exercice 2007/08 figure dans le rapport sur l'exécution du budget (A/62/611, par. 8 à 23).

7. Le Comité consultatif, tout en reconnaissant que le rapport sur l'exécution du budget est détaillé et précis, estime que de nouvelles améliorations pourraient être apportées dans la présentation de la budgétisation axée sur les résultats. **Tout en sachant que le processus de budgétisation axée sur les résultats demeure une opération en cours, il compte qu'à l'avenir, cette budgétisation sera assortie d'explications adéquates concernant les objectifs d'étape ainsi que d'une terminologie appropriée.**

8. Les observations du Comité consultatif sur les informations concernant les différents objets de dépense dont il est fait état dans le rapport sur l'exécution du budget figurent, le cas échéant, dans les paragraphes qui suivent au sujet de l'examen du projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.

III. Exécution du budget de l'exercice en cours

9. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 novembre 2007, un montant total de 675 955 200 dollars avait été mis en recouvrement auprès des États Membres au titre de la MINURSO, depuis sa création. Les versements reçus à cette date se chiffraient à 605 320 200 dollars, laissant un solde non réglé de 70 635 000 dollars, représentant les sommes dont étaient redevables les États Membres. La MINURSO devrait prévoir de constituer une réserve opérationnelle portant sur trois mois (non compris les remboursements aux pays fournisseurs de contingents), à savoir de février à avril 2008, d'un montant de 11,4 millions de dollars. Le Comité consultatif est préoccupé par le déficit de trésorerie de 6,9 millions de dollars qui est prévu d'ici à mai 2008 et note que le montant des liquidités dont disposait la Mission au 4 février 2008 se chiffrait à 4,5 millions de dollars. En outre, un emprunt de 12,5 millions de dollars auprès du compte spécial de la Force de protection des Nations Unies demeure non réglé. Le Comité relève par ailleurs que, dans son rapport financier et ses états financiers vérifiés relatifs aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, le Comité des commissaires aux comptes a une fois de plus soulevé la question des quotes-parts non acquittées dans le contexte des liquidités des missions en cours et des missions achevées, y compris en ce qui concerne les prêts intermissions (A/61/5, vol. II, par. 6 à 15).

10. Le Secrétaire général réitère dans son dernier rapport sur la MINURSO que, du fait des contributions mises en recouvrement non acquittées, l'Organisation n'a pas été en mesure de rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents les dépenses qu'ils ont engagées à ce titre depuis avril 2002 (S/2007/619, par. 61). Le Comité consultatif a été informé que le montant remboursé au titre des dépenses des contingents au 31 mars 2002 s'élevait au total à 5 548 010 dollars, alors que le montant pour la période allant du 1^{er} avril 2002 au 31 décembre 2007 se chiffrait à 1 648 700 dollars. **Le Comité consultatif réaffirme les préoccupations que lui inspire cette situation et demande que l'Assemblée générale soit informée de tout progrès réalisé en la matière lorsqu'elle examinera les ressources à prévoir pour la Mission.**

11. En ce qui concerne le matériel appartenant aux contingents, le Comité consultatif a été informé qu'aucun paiement n'avait été effectué en 2007 et qu'un montant de 564 000 dollars était dû au 31 décembre 2007. En outre, s'agissant des

indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, un montant de 238 000 dollars avait été versé au titre de neuf demandes d'indemnisation depuis la création de la Mission; aucune demande d'indemnisation ne demeurait en instance.

12. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 mars 2008, l'occupation des postes de la MINURSO pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 se présentait comme suit :

	<i>Postes autorisés</i>	<i>Postes occupés</i>	<i>Postes vacants/taux de déploiement différé (pourcentage)</i>
Observateurs militaires	203	189	7,9
Contingents	27	27	–
Police des Nations Unies	6	6	–
Personnel recruté sur le plan international	115	102	11,3
Personnel recruté sur le plan national	151	148	2,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1	0	100,0
Volontaires des Nations Unies	24	24	–
Personnel fourni par les gouvernements	10	4	60,0

13. Le Comité consultatif a été informé des dépenses déjà engagées et des dépenses prévues pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (voir annexe I). Au 31 mars 2008, le montant brut des dépenses se chiffrait à 33 410 000 dollars. Le Comité consultatif note que le montant total des dépenses pour l'exercice 2007/08 est estimé à 46 075 800 dollars, contre un crédit ouvert d'un montant brut de 44 321 600 dollars. Le Comité consultatif note d'après l'annexe I du présent rapport que l'on prévoit que les surutilisations et les sous-utilisations des crédits se compenseront. On prévoit notamment une surutilisation des crédits pour les militaires et les policiers, le personnel recruté sur le plan national, les Volontaires des Nations Unies, le personnel temporaire (autre que pour les réunions) et les voyages officiels, tandis que l'on prévoit une sous-utilisation des crédits au titre du personnel recruté sur le plan international, du personnel fourni par les gouvernements, des transmissions, des fournitures diverses, des services et du matériel. Le Comité consultatif estime que le taux global d'exécution du budget devrait être le résultat d'hypothèses budgétaires et d'une planification réalistes.

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

A. Mandat et résultats escomptés

14. La MINURSO a été créée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 690 (1991). Dans sa résolution 1783 (2007), le Conseil de sécurité a approuvé la prorogation du mandat de la Mission jusqu'au 30 avril 2008.

15. Le Comité consultatif note que des contributions volontaires en nature pour 2008/09 doivent être versées par le Gouvernement marocain (2 301 500 dollars), le Gouvernement algérien (437 000 dollars) et le Front POLISARIO (36 000 dollars)

(A/62/679, sect. II.B). Le Comité se félicite de la poursuite du versement de ces contributions.

B. Ressources nécessaires

1. Militaires et personnel civil et de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2007/08</i>	<i>Effectif proposé pour 2008/09</i>	<i>Écart</i>
Observateurs militaires	203	203	–
Contingents	27	27	–
Police des Nations Unies	6	6	–

16. Le projet de budget pour l'exercice 2008/09 au titre des observateurs militaires, des contingents et du personnel civil et de police se chiffre à 6 407 800 dollars, ce qui représente une augmentation de 149 000 dollars, soit 2,4 %. Le Comité consultatif note qu'on estime que les dépenses au titre des rations pour les observateurs militaires augmenteront de 133 200 dollars (15,9 %) par suite de l'inclusion des coûts de la réfrigération dans les nouveaux contrats d'ensemble d'approvisionnement en rations, tandis que les dépenses au titre des rations des contingents et de la police des Nations Unies devraient diminuer de 4 900 dollars (25,7 %) et de 8 000 dollars (20 %), respectivement, du fait de la diminution du coût de l'eau. On compte que les dépenses au titre des voyages effectués par les contingents augmenteront de 24 500 dollars (11,8 %) par suite d'une augmentation des frais de voyage afférents à la relève des militaires, dont le montant sera porté de 2 210 dollars par personne durant l'exercice 2007/08 à 2 400 dollars pour l'exercice 2008/09.

2. Personnel civil

<i>Catégorie^a</i>	<i>Effectif approuvé pour 2007/08</i>	<i>Effectif proposé pour 2008/09</i>	<i>Écart</i>
Personnel recruté sur le plan international ^b	115	108	(7)
Personnel recruté sur le plan national ^c	152	166	14
Volontaires des Nations Unies	24	20	(4)
Personnel fourni par les gouvernements ^d	10	10	–

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^c Y compris un poste financé au moyen des crédits ouverts pour le recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^d Personnel civil des services organiques fourni par les gouvernements. Ce poste de dépense n'est pas imputé au budget de la MINURSO.

17. Les dépenses prévues au titre du personnel civil pour l'exercice 2008/09 se chiffrent à 15 758 600 dollars, ce qui représente une diminution de 1 125 100 dollars, soit 6,7 %, par rapport au crédit de 16 883 700 dollars réparti en 2007/08.

18. Comme il est fait observer plus loin, les changements proposés entraîneraient des dépenses se décomposant comme suit : 12 060 500 dollars au titre du personnel recruté sur le plan international, soit une réduction de 1 299 800 dollars (9,7 %) par rapport à l'exercice 2007/08; 3 026 200 dollars au titre du personnel recruté sur le plan national, soit une augmentation de 294 000 dollars (10,8 %); et 642 300 dollars au titre des Volontaires des Nations Unies, soit une réduction de 118 700 dollars (15,6 %).

19. Le Comité consultatif a été informé que le budget avait été établi sur la base des mêmes hypothèses quant au taux de vacance de postes du personnel civil pour l'exercice 2008/09 que celles qui avaient été retenues pour ce personnel en 2007/08. Sur sa demande d'éclaircissements, le Comité a été informé que le taux de vacance de postes de 10 % prévu pour le personnel recruté sur le plan international en 2008/09 avait été calculé sur la base du taux moyen effectif de 11 % enregistré à ce jour pour l'exercice 2007/08, tandis que le taux prévu de 7 % pour le personnel recruté sur le plan international se fondait sur le taux effectif de vacance de postes de 5 % pour 2007/08. **Le Comité consultatif compte que la transformation proposée des postes et des affectations provisoires soumis à recrutement sur le plan international en postes nationaux permettra de réduire notablement le nombre des postes vacants.**

20. **Le Comité consultatif se félicite de l'indication donnée dans le budget, à savoir que, conformément à la résolution 59/296 de l'Assemblée générale, la MINURSO a pris l'initiative de ne plus recruter de journaliers ni de vacataires lorsque les fonctions que ceux-ci exercent ont un caractère continu.** Le Comité relève qu'au siège de la MINURSO, un programme de délocalisation a été mis en place à cette fin en 2006. Le Comité a été informé que le recours à la délocalisation n'était toutefois pas possible à Tindouf (Algérie) en raison d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour ces fonctions.

Recommandations concernant les postes

21. Le Secrétaire général propose la création de trois nouveaux postes : un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national, dont le titulaire fournira des services généraux d'entretien et de réparation au bureau de liaison de Tindouf (A/62/679, par. 9 à 11); un poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire chargé des archives); et un poste d'agent des services généraux (commis aux archives) au titre de la création d'un groupe des archives (ibid., par. 17 à 19) dans le cadre du futur système de logiciel intégré de gestion des contenus, qui permettrait d'entreposer les documents archivés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie). Le Comité a été informé que la demande de création d'un groupe des archives faisait suite à une observation du Comité des commissaires aux comptes sur la question (A/62/679, sect. V. C). **Le Comité consultatif recommande la création de ces trois postes.**

22. Le Secrétaire général propose également la transformation de 12 postes et d'affectations provisoires soumis à recrutement international en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national. Suite à un examen des effectifs de la Division de l'appui à la Mission et conformément aux résolutions 59/296, 60/260 et 61/276 de l'Assemblée générale, il est proposé de transformer six postes de fonctionnaire recruté sur le plan international et quatre postes de Volontaire des Nations Unies en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national,

ainsi qu'il est indiqué ci-après : deux assistants aux achats [agents des services généraux (Autres classes)], un assistant aux fournitures [agent des services généraux (Autres classes)], un assistant aux expéditions (agent du Service mobile), deux assistants (informatique et transmissions) (un agent des services généraux (Autres classes) et un agent du Service mobile) ainsi qu'un agent liquidateur des biens, un commis aux finances, un commis au personnel et un technicien informaticien (Volontaires des Nations Unies) (A/62/679, par. 16). **Le Comité consultatif recommande d'approuver ces propositions.**

23. Le Secrétaire général propose en outre le redéploiement des postes et affectations provisoires ci-après :

a) Un poste P-3 de spécialiste du budget et un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national (commis au budget) transférés du Bureau du Chef de l'administration à la Section des finances et du budget;

b) Un poste de spécialiste des achats du Service mobile transféré de la Section des achats au Bureau du Chef de l'administration;

c) Un assistant personnel (Volontaire des Nations Unies) transféré de la Section du personnel à la Section des services généraux;

d) Un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national (commis au génie) transféré de la Section du génie à la Section des achats.

24. Le Comité consultatif note que le redéploiement du commis au génie est proposé pour l'exécution d'une tâche de nature différente. **Le Comité lance une mise en garde à cet égard en faisant observer que, par souci de transparence budgétaire, les postes vacants qui ne sont plus nécessaires doivent être supprimés et que les demandes de nouveaux postes et de reclassement de postes doivent être pleinement justifiées (voir également le rapport du Comité consultatif sur la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (A/62/781/Add.1, par. 18).**

25. Un résumé détaillé des modifications proposées qui sont énumérées plus haut a été communiqué par le Secrétariat et figure à l'annexe II du présent rapport).

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant réparti pour 2007/08</i>	<i>Montant prévu pour 2008/09</i>
21 179 100	23 562 000

26. Le montant estimatif des dépenses opérationnelles pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 représente une augmentation de 2 382 900 dollars, soit 11,3 %, par rapport à l'exercice antérieur. Cette hausse est principalement imputable à l'augmentation des ressources nécessaires au titre des installations et infrastructures, par suite du remplacement de tentes vétustes servant de logement et de matériel d'entreposage des produits alimentaires et de la mise en place d'un programme antimines compte tenu des emplacements de mines nouvellement cartographiés.

Consultants

27. Le montant estimatif des dépenses au titre des consultants pour l'exercice 2008/09 s'élève à 72 000 dollars, soit 45 600 dollars de plus (172,7 %) que le montant de 26 400 dollars réparti pour l'exercice 2007/08. Le Comité consultatif a été informé que cette augmentation était proposée pour engager des consultants qui seraient chargés d'organiser sur place des programmes de formation en ce qui concerne les compétences en matière de supervision et de médiation, de transport des produits dangereux, de gestion des projets et d'informatique.

28. On a communiqué au Comité consultatif une liste détaillée des cours de formation qu'il est prévu d'organiser à l'intention du personnel international et national, ainsi que pour les militaires et le personnel de police durant l'exercice 2008/09. Le Comité a été informé que les besoins en formation portaient notamment sur des cours techniques spécialisés qui étaient obligatoires en vue d'assurer le respect des réglementations et qui devaient être dispensés par des instructeurs licenciés et certifiés. **Le Comité consultatif ne voit pas d'objection à l'augmentation proposée au titre de la formation spécialisée obligatoire en matière de produits dangereux et d'informatique (voir également plus loin le paragraphe 32).**

Voyages

29. Le montant estimatif des ressources nécessaires pour les voyages en 2008/09 s'élève à 439 200 dollars, soit une augmentation de 9,1 % par rapport à 2007/08. Le Comité note qu'en 2006/07, on a enregistré une surutilisation des crédits de 24 700 dollars, soit 7,3 %, au titre des voyages effectués dans la zone de la Mission, principalement pour les inspections, les réparations et l'entretien des bases d'opérations des équipes d'observateurs militaires. Le Comité a également été informé qu'il faudrait effectuer des voyages supplémentaires afin de renforcer les mesures de sécurité de manière à assurer le respect des normes minimales de sécurité opérationnelle. **Le Comité ne voit pas d'objection à ces demandes, mais il recommande que l'Assemblée générale encourage le Secrétaire général à étudier activement des moyens de réduire les frais de voyage.**

Transport aérien

30. Les dépenses prévues au titre du transport aérien pour 2008/09 s'élèvent à 13 372 600 dollars, soit une augmentation de 2 231 500 dollars (20 %) par rapport au montant réparti pour 2007/08. Le Comité consultatif note que cette augmentation s'explique principalement par la hausse du coût de l'heure de vol en vertu du nouveau contrat d'affrètement d'avions et d'hélicoptères ainsi que de l'augmentation correspondante des dépenses au titre du carburant aviation. Le Comité note également que les raisons données pour justifier le nombre d'heures de vol supplémentaires prévues comprennent la reprise des vols de nuit effectués par hélicoptère dans la zone de responsabilité (A/62/679, par. 49). Sur sa demande d'éclaircissements, le Comité a été informé qu'en 2006/07, la MINURSO avait effectué des vols sur trois avions dans le cadre de contrats commerciaux (deux avions de transport de passagers et un avion de transport de marchandises) et qu'à la suite d'une enquête, un avion de transport de passagers avait été remplacé par un avion combinant le transport de passagers et de marchandises de manière à

améliorer l'utilisation globale de la flotte aérienne. **Le Comité consultatif se félicite des efforts faits pour rationaliser les besoins de la Mission en avions.**

Fournitures, services et matériel divers

31. Le Comité note qu'un nouveau montant est demandé au titre des services de détection des mines et de déminage pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, se chiffrant de 672 000 dollars, à la rubrique fournitures, services et matériel divers (A/62/679, par. 33). Le Comité consultatif a été informé qu'il n'y avait pas lieu de penser que de nouveaux engins auraient été posés depuis la cessation des hostilités. Le programme de déminage proposé viserait à atténuer les dangers auxquels sont exposés la population locale ainsi que les membres du personnel des Nations Unies lorsqu'ils effectuent leurs patrouilles de jour et de nuit. Le projet serait géré sur le terrain par un cadre responsable de l'entreprise retenue, qui rendrait compte à la cellule de lutte antimines de la Mission (par. 35). Sur sa demande d'éclaircissements, le Comité a été informé qu'un conseiller principal en déminage serait engagé en vertu d'un contrat distinct et que le dispositif serait réglementé par un mémorandum d'accord conclu avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. **Le Comité consultatif ne voit pas d'objection à la mise en place d'un programme opérationnel de déminage.**

32. Le montant estimatif des honoraires pour la formation, des fournitures et des services se chiffre à 96 300 dollars, soit une augmentation de 0,8 %. Le Comité consultatif note d'après le paragraphe 31 du projet de budget (A/62/679), qu'en 2006/07, seulement deux membres du personnel recruté sur le plan national ont participé au programme de formation interne, mais qu'on escomptait que 187 y participeraient pendant l'exercice 2008/09. Le Comité a été informé que la Mission ciblait ses efforts sur la formation du personnel recruté sur le plan national.

33. Le montant des frais bancaires pour l'exercice 2008/09 est estimé à 63 300 dollars ce qui représente une diminution de 20,9 %. Le Comité note que le montant réparti pour l'exercice 2006/07 s'élevait à 92 400 dollars et qu'on avait enregistré une sous-utilisation des crédits de 35 000 dollars (37,9 %). Le Comité note également que ces économies ont été réalisées grâce à la mise en place du système bancaire de transfert électronique depuis octobre 2006, ce qui a permis de réduire de 9 dollars à 5 dollars les frais pour chaque virement de fonds. **Le Comité se félicite de ces réductions et compte que de nouveaux efforts seront faits pour réduire encore ces coûts.**

4. Autres observations et recommandations

Stocks de pièces détachées pour véhicules

34. Le Comité des commissaires aux comptes a recommandé que le stock de pièces détachées, qui représentait à l'heure actuelle l'équivalent de quatre années de consommation, soit notablement réduit; que l'achat des pièces détachées soit adapté aux besoins réels; et que les pièces détachées devenues vétustes soient liquidées dès que possible. Le Comité note que cette recommandation a été considérée comme appliquée par le Secrétaire général bien qu'un certain nombre de mesures connexes soient encore dans la phase de mise en place (A/62/679, sect. V. C.).

35. Sur sa demande d'éclaircissements, le Comité consultatif a été informé que les pièces détachées devenues vétustes, dont la valeur était évaluée à 200 000 dollars,

seraient ôtées des entrepôts et qu'un exposé serait fait au Comité local de contrôle du matériel. Cette mesure permettrait de ramener l'inventaire des pièces détachées à 6 % de la valeur d'inventaire du parc de véhicules. Aucune demande portant sur ces pièces détachées n'avait été reçue d'autres missions et la MINURSO s'était adressée à l'administration locale afin de procéder à leur liquidation par voie de vente. La Mission continuait de superviser le niveau de ses stocks, mais par suite de la longueur fréquente des délais concernant la chaîne d'approvisionnement, les stocks de pièces détachées étaient parfois supérieurs à ceux qui étaient autorisés. Un processus de classement de l'inventaire avait été engagé afin de pouvoir suivre le renouvellement des stocks. **Le Comité consultatif relève les efforts faits par la MINURSO pour rationaliser ses stocks de pièces détachées. Il compte que les recommandations du Comité des commissaires aux comptes seront pleinement appliquées et demande que des informations à ce sujet lui soient communiquées dans le projet de budget de l'exercice 2009/10.**

Appui au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

36. Le Comité consultatif a été informé que le programme de renforcement de la confiance mis en place par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) prévoyait, sur la base du partage des coûts, des visites familiales pour les bénéficiaires inscrits au programme, ainsi que l'instauration de services téléphoniques entre les camps de réfugiés de Tindouf et le territoire situé à l'ouest du mur de sable, et que la MINURSO apportait un soutien logistique et technique au programme. Le Comité a également été informé que, durant l'exercice 2008/09, le Représentant spécial du Secrétaire général assisterait aux réunions de mobilisation des ressources visant à appuyer le programme de renforcement de la confiance et qu'un soutien logistique, sur la base du remboursement des coûts, continuerait d'être fourni (A/62/679, par. 21 et 24).

Dommages aux sites archéologiques

37. Sur sa demande d'éclaircissements, le Comité consultatif a été informé qu'une enquête préliminaire réalisée par la composante militaire avait été menée à bien au sujet des dommages subis par les sites archéologiques de Lajuad qui auraient été causés par des militaires ou des policiers de la MINURSO et qu'un comité d'enquête poursuivait ses investigations. On comptait que le comité d'enquête achèverait son rapport d'ici au début d'avril 2008. Toutefois, lorsqu'il a demandé au début d'avril quelle était la situation, le Comité consultatif a été informé qu'aucun nouveau fait n'était intervenu en la matière. Il a été informé que le Représentant spécial du Secrétaire général suivait personnellement la question. Par ailleurs, le programme d'orientation de l'Équipe de la déontologie et de la discipline avait été révisé pour faire en sorte que le personnel nouvellement arrivé soit bien informé de l'obligation qui lui incombait de préserver les sites archéologiques au Sahara occidental et quatre panneaux d'information avaient été affichés dans la zone. La MINURSO œuvrait en étroit concert avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et les experts universitaires pour décider des prochaines mesures à prendre, et l'UNESCO avait fourni du matériel pédagogique et une liste d'experts compétents. Toutefois, la question de savoir à qui incomberait le coût des opérations de nettoyage n'avait pas encore été tranchée. **Afin d'éviter que de tels actes ne se reproduisent, le Comité consultatif**

recommande qu'un ensemble complet de mesures soit élaboré en consultation avec l'UNESCO.

38. Le Comité consultatif est profondément préoccupé par les actes de vandalisme et compte que, lorsque l'enquête aura été achevée, des mesures disciplinaires appropriées seront prises. Il compte recevoir des données actualisées sur la question dans le cadre du projet de budget de la MINURSO pour 2009/10.

V. Conclusion

39. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINURSO pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 sont indiquées au paragraphe 24 du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission (A/62/611). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 916 800 dollars, et le montant correspondant aux autres recettes et ajustements soient portés au crédit des États Membres selon des modalités qui devront être arrêtées par l'Assemblée générale.**

40. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINURSO pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 sont indiquées au paragraphe 55 du projet de budget (A/62/679). **Le Comité consultatif recommande que, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission au-delà du 30 avril 2008, l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant de 45 698 200 dollars pour assurer le fonctionnement de la Mission au cours de l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.**

- Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/62/611)
- Budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/62/679)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et sur le projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (A/61/852/Add.3)
- Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2007/619)
- Résolutions 61/290 et 60/280 de l'Assemblée générale concernant le financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

- Résolution 59/296 de l'Assemblée générale sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies : questions concernant l'ensemble des opérations
- Résolutions 1783 (2007), 1675 (2006) et 690 (1991) du Conseil de sécurité
- Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'exercice de 12 mois allant du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006 et rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies [A/61/5 (vol. II)]

Annexe I

Dépenses effectives et prévues

1^{er} juillet 2007-30 juin 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1 ^{er} juillet 2007-31 mars 2008		Dépenses prévues		Prévisions du 1 ^{er} avril au 30 juin 2008		Écart en pourcentage (7) = (6) + (1)	Explication des écarts
	Montant réparti (1)	Dépenses (2) (3) = (2) - (1)	1 ^{er} février- 30 juin 2008 (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5)			
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	5 371,2	4 322,7	1 048,5	1 392,6	5 715,3	-344,1	-6,4	Imputables à la dépréciation de la valeur du dollar par rapport au dirham marocain, de 8,31 dirhams pour 1 dollar É.-U. au 1 ^{er} juillet 2007 à 7,21 en avril
Contingents	737,0	572,5	164,5	123,0	895,5	41,5	5,6	Les économies sont imputables à l'annulation d'engagements dans la mesure où des voyageurs n'ont pas soumis de demandes de remboursement final.
Police des Nations Unies	150,6	112,4	38,2	33,0	145,4	5,2	3,5	Les économies sont imputables à l'annulation d'engagements dans la mesure où des voyageurs n'ont pas soumis de demandes de remboursement final.
Unités de police constituées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Total partiel	6 258,8	5 007,6	1 251,2	1 548,6	6 556,2	-297,4	-4,8	
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	13 313,0	8 294,6	5 018,4	3 071,0	11 3658,6	1 947,4	14,6	Les économies sont imputables à un taux de vacance de postes plus élevé à ce jour, à savoir 22 %, tandis que le budget avait été établi sur la base d'un taux de 10 %.
Personnel recruté sur le plan national	2 732,2	2 008,0	726,2	835,0	2 841,0	-108,8	-4,0	Le dépassement est imputable à un taux de vacance de postes (2 %) plus faible que prévu (10 %), ainsi qu'à l'appréciation du dirham marocain vis-à-vis du dollar É.-U.

	1 ^{er} juillet 2007-31 mars 2008		Dépenses prévues		Prévisions du 1 ^{er} avril au 30 juin 2008		Écart en pourcentage (7) = (6) + (1) <i>Explication des écarts</i>
	Montant réparti (1)	Dépenses (2) (3) = (2) - (1)	Solde inutilisé (3) = (2) - (1)	1 ^{er} février- 30 juin 2008 (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5)	
Volontaires des Nations Unies	761,0	559,3	201,7	279,0	838,3	-77,3	-10,2 Le dépassement est imputable à un taux de vacance de postes (0 %) plus faible que prévu (10 %).
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	77,5	49,0	28,5	18,6	67,6	9,9	12,8
Total partiel	16 883,7	10 908,9	5 974,8	4 203,6	15 112,5	1 771,2	10,5
Dépenses opérationnelles							
Personnel fourni par des gouvernements	42,4	25,3	17,1	9,8	35,1	7,3	17,3 Les économies sont imputables au non-rapatriement des observateurs de l'Union africaine.
Observateurs électoraux civils	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Consultants	26,4	0,0	26,4	0,0	0,0	26,4	100,0 Les économies sont imputables au fait que les dépenses afférentes aux professeurs de langues sont à présent comptabilisées à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions) et non plus à la rubrique consultants
Voyages	402,7	395,3	7,4	105,0	500,3	-97,6	-24,2 Le dépassement est imputable à la sous-budgétisation des voyages au titre de la formation, notamment dans le cadre du Programme de formation des cadres des missions à l'administration et à la gestion des ressources, du Système Galileo de gestion du parc et à la sous-budgétisation des voyages effectués par le Représentant spécial du Secrétaire général pour se rendre à des réunions politiques du fait de la reprise des pourparlers entre les parties. En outre, les dépenses afférentes aux voyages ont été plus élevées que prévu par suite de la dépréciation du dollar étant donné que la MINURSO paie tous les billets de voyage aérien dans des monnaies autres que le dollar É.-U.

	1 ^{er} juillet 2007-31 mars 2008		Dépenses prévues		Prévisions du 1 ^{er} avril au 30 juin 2008		Écart en pourcentage (7) = (6) + (1)	Explication des écarts
	Montant réparti (1)	Dépenses (2) (3) = (2) - (1)	Solde inutilisé (4) (5) = (2) + (4)	Dépenses prévues 1 ^{er} février- 30 juin 2008 (6) = (1) - (5)	Dépenses effectives + dépenses prévues (7) = (6) + (1)	Solde inutilisé prévu (8) = (1) - (5)		
Installations et infrastructures	3 675,9	2 809,6	1 066,3	1 042,9	3 652,5	23,4	0,6	
Transports terrestres	2 524,1	2 163,6	360,5	450,0	2 613,6	-89,5	-3,5	Le dépassement prévu tient au fait que les dépenses au titre du carburant ont été plus élevées que prévu ainsi qu'aux fluctuations monétaires qui ont eu des répercussions négatives tant sur le coût du carburant que sur l'achat de nouveaux véhicules.
Transports aériens	11 141,1	10 306,0	835,1	3 841,7	14 147,7	-3 006,6	-27,0	Le dépassement est le résultat des coûts plus élevés de location sur la base des nouveaux contrats portant sur les avions à compter d'août 2008 et des hélicoptères à compter de juin 2007. En outre, le coût du carburant inscrit au budget était de 0,75 dollar par litre, mais il est passé à 1,01 dollar par litre en mars 2008, soit une augmentation de 33 %.
Transports maritimes ou fluviaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Transmissions	1 656,1	713,6	942,5	992,2	1 705,8	-49,7	-3,0	Le dépassement est principalement imputable aux fluctuations des taux de change.
Informatique	705,4	549,0	156,4	179,0	728,0	-22,6	-3,2	Le dépassement est principalement imputable aux incidences des fluctuations des taux de change sur l'achat du matériel.
Services médicaux	162,2	64,7	97,5	90,0	154,7	7,5	4,8	
Matériel spécial	47,7	0,0	47,7	0,0	0,0	47,7	100,0	Le solde inutilisé est imputable à l'annulation de l'achat du matériel d'observation.
Fournitures, services et matériel divers	795,1	666,4	128,7	203,0	869,4	-74,3	-9,3	Le dépassement prévu est imputable aux fluctuations des taux de change qui ont surtout eu des répercussions sur le fret et sur le coût des rations.

	1 ^{er} juillet 2007-31 mars 2008		Prévisions du 1 ^{er} avril au 30 juin 2008		Écart en pourcentage (7) = (6) + (1)
	Montant réparti (1)	Dépenses (2) (3) = (2) - (1)	Dépenses prévues 1 ^{er} février- 30 juin 2008 (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	
Projets à effet rapide	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel	21 179,1	17 493,5	6 913,5	24 407,0	-3 227,9
Total brut	44 321,6	33 410,0	12 655,8	46 075,8	-1 754,2

Annexe II

Résumé des changements proposés pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Changement proposé</i>
Composante 1 : composante civile opérationnelle			
Direction exécutive et administration	+1	Agent des services généraux recruté sur le plan national	Le commis à l'entretien fournira des services généraux d'entretien, notamment en matière d'électricité, de plomberie, de peinture, d'entretien des véhicules, de travaux de construction, de chargement des marchandises, de portage, d'entreposage et autres services généraux dans le bureau de liaison de Tindouf.
+1			
Composante 2 : militaire			
Sans objet			
Composante 3 : appui			
Bureau du Chef de l'administration	-1	P-3	Un poste de spécialiste du budget a été transféré du Bureau du Chef de l'administration à la Section des finances et du budget afin d'améliorer l'efficacité du processus d'exécution du budget et de l'établissement des rapports d'exécution.
	-1	Agent des services généraux recruté sur le plan national	Un poste de commis au budget a été transféré du Bureau du Chef de l'administration à la Section des finances et du budget afin d'améliorer l'efficacité des processus d'exécution du budget et de l'établissement des rapports d'exécution.
	1	Agent du Service mobile	Un poste de spécialiste des achats a été transféré de la Section des achats au Bureau du Chef de l'administration où il s'acquittera de diverses fonctions administratives.
-1			
Section des finances et du budget	+1	P-3	Un poste de spécialiste du budget a été transféré du Bureau du Chef de l'administration à la Section des finances et du budget afin d'améliorer l'efficacité du processus d'exécution du budget et de l'établissement des rapports d'exécution.

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Changement proposé</i>
	+1	Agent des services généraux recruté sur le plan national	Un poste de commis au budget a été transféré du Bureau du Chef de l'administration à la Section des finances et du budget afin d'améliorer l'efficacité des processus d'exécution du budget et d'améliorer l'établissement des rapports d'exécution.
	-1	Volontaire des Nations Unies	Un poste d'assistant aux finances a été reclassé de la catégorie des Volontaires des Nations Unies à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national.
	+1	Agent des services généraux recruté sur le plan national	Un poste d'assistant aux finances a été reclassé de la catégorie des Volontaires des Nations Unies à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national.
	+2		
Section du personnel	-2	Volontaire des Nations Unies	Un poste d'assistant à l'administration du personnel a été transféré de la Section du personnel à la Section des services généraux afin de superviser le fonctionnement du Groupe du courrier et de la valise diplomatique. Un poste d'assistant personnel a été reclassé de la catégorie des Volontaires des Nations Unies à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national.
	+1	Agent des services généraux recruté sur le plan national	Un poste d'assistant personnel a été reclassé de la catégorie des Volontaires des Nations Unies à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national.
	-1		
Section des services généraux	+1	Volontaire des Nations Unies	Un poste d'assistant à l'administration du personnel a été transféré de la Section du personnel à la Section des services généraux afin de superviser le fonctionnement du Groupe du courrier et de la valise diplomatique.
	-1	Volontaire des Nations Unies	Un poste d'assistant à la cession du matériel a été reclassé de la catégorie des Volontaires des Nations Unies à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national.

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Changement proposé</i>
	+1	Agent des services généraux recruté sur le plan national	Un poste d'assistant à la cession du matériel a été reclassé de la catégorie des Volontaires des Nations Unies à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national.
	+1	Agent du Service mobile	Un fonctionnaire chargé des archives dirigera les principales activités ayant trait au catalogage, à la préservation et au classement des dossiers de toutes les sections de la Mission.
	+1	Agent des services généraux recruté sur le plan national	Un fonctionnaire chargé des archives s'acquittera des principales activités ayant trait au catalogage, à la préservation et au classement des dossiers de toutes les sections de la Mission.
	+3		
Section des achats	-1	Agent du Service mobile	Un poste de spécialiste des achats transféré de la Section des achats au Bureau du Chef de l'administration pour s'acquitter d'autres fonctions de caractère administratif
	-2	Agent des services généraux	Deux postes d'assistant aux achats reclassés de la catégorie des agents des services généraux à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national
	+2	Agent des services généraux recruté sur le plan national	Deux postes d'assistant aux achats reclassés de la catégorie des agents des services généraux à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national
	+1	Agent des services généraux recruté sur le plan national	Un poste de commis au génie transféré de la Section du génie à la Section des achats
	-		
Section de la logistique	-1	Agent des services généraux	Un poste d'assistant à l'approvisionnement reclassé de la catégorie des agents des services généraux à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national
	+1	Agent des services généraux recruté sur le plan national	Un poste d'assistant à l'approvisionnement reclassé de la catégorie des agents des services généraux à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national
	-		

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Changement proposé</i>
Section de l'aviation	-1	Agent du Service mobile	Un poste d'assistant aux expéditions reclassé de la catégorie des agents des services généraux à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national
	+1	Agent des services généraux recruté sur le plan national	Un poste d'assistant aux expéditions reclassé de la catégorie des agents des services généraux à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national
	-		
Section du génie	-1	Agent des services généraux recruté sur le plan national	Un poste de commis au génie transféré de la Section du génie à la Section des achats
	-1		
Section des technologies de l'information et des communications	-1	Agent du Service mobile	Un poste d'assistant en informatique reclassé de la catégorie du Service mobile à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national
	-1	Agent des services généraux	Un poste d'assistant en informatique reclassé de la catégorie des agents des services généraux à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national
	-1	Volontaire des Nations Unies	Un poste d'assistant en informatique reclassé de la catégorie des Volontaires des Nations Unies à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national
	+3	Agent des services généraux recruté sur le plan national	Trois postes d'assistant en informatique reclassés des catégories du Service mobile, des agents des services généraux et des Volontaires des Nations Unies à la catégorie des agents des services généraux recrutés sur le plan national
	-		
Section de la sécurité	-2	Agent du Service de sécurité	Un poste d'agent de sécurité reclassés de la catégorie des agents de sécurité à celle des agents des services généraux recrutés sur le plan national
	+2	Agent des services généraux recruté sur le plan national	Un poste d'agent de sécurité reclassé de la catégorie des agents de sécurité à celle des agents des services généraux recruté sur le plan national
	-		

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Changement proposé</i>
Total			
Fonctionnaires recrutés sur le plan international	-7		
Agents recrutés sur le plan national	+14		
Volontaires des Nations Unies	-4		
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	-		
	+3 postes		
